

## Axe 3

### Améliorer l'information et la communication en direction des aînés

Disposer à temps, de façon simple, d'informations pratiques et fiables est un enjeu majeur pour les aînés, aussi bien pour l'accès aux droits que pour leur intégration dans la cité.

#### Les engagements municipaux :

- > Renforcer la communication relative au Centre local d'information et de coordination (Clic) : information et conseil aux aînés et à leur entourage.
- > Permettre aux aînés rennais de disposer des informations essentielles et utiles dans un esprit d'anticipation.
- > Réaliser une brochure simple et claire pour faciliter l'accès des aînés aux informations.

#### Les réalisations :

- > Ouverture fin 2012 d'une deuxième permanence délocalisée du Clic dans les quartiers de la Poterie et du Blosne.
- > Diffusion du répertoire des toilettes publiques à Rennes.
- > Organisation d'un forum «Habitat et vieillissement» présentant des solutions d'aménagement et d'adaptation de l'habitat (2013, 2014 et 2016).
- > Élaboration avec des aînés d'une brochure d'informations pratiques intitulée «Seniors!».

#### Les perspectives :

- > Diffusion accompagnée de la brochure « Seniors ! » Des infos, des réponses pour bien vieillir à Rennes.
- > Réflexion sur un projet de « Maison des Seniors ».
- > Participation à des salons et forums destinés aux seniors.



#### Ville de Rennes

Direction des Personnes Âgées

Tel : 02 23 62 20 00

Contact : politique.gerontologique@ccasrennes.fr

www.metropole.rennes.fr

© photos : D. Gouray, C. Ablain, partenaires de la Ville de Rennes



Conception - Impression : Imprimerie Rennes Métropole - Mars 2017



# Rennes

## Ville Amie des Aînés

### Point d'étape des actions menées

Mars 2017

La Ville de Rennes a rejoint le réseau mondial Villes-Amies des Aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en mai 2011 et fait partie des membres fondateurs du Réseau Francophone Villes Amies des Aînés.

Cet engagement est une des traductions de la volonté municipale en faveur du Vivre en intelligence, dans une ville accessible qui intègre les citoyens, quel que soit leur âge.

Le projet « Ville Amie des Aînés » permet de faire de l'action gérontologique une démarche transversale favorisant l'innovation et l'échange d'expériences. Tout cela au niveau local, national dans le cadre du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, mais aussi au niveau international dans le cadre de l'OMS.

Défini en octobre 2012 après un travail collaboratif mené avec des aînés dans le cadre d'un audit urbain, le plan d'actions Rennes Ville Amie des Aînés porte sur trois axes majeurs :

- > **Préconiser un habitat favorable au vieillissement.**
- > **Agir pour prévenir l'isolement.**
- > **Améliorer l'information et la communication en direction des aînés.**

Depuis 2012, de nombreuses actions ont été réalisées, d'autres sont en cours. Elles ont en commun d'associer des habitants, des acteurs associatifs, des bénévoles, des bailleurs sociaux, des services municipaux et métropolitains et des professionnels de divers horizons.

En 2017, un quatrième axe va être engagé.

- > **Faciliter la mobilité et les déplacements des aînés.**





## Axe 1

### Préconiser un habitat favorable au vieillissement

**Enjeu essentiel, la question de l'habitat des personnes âgées est envisagée dans une approche globale au-delà de l'adaptation technique du logement.**

#### Les engagements municipaux :

- > Contribuer à la conception d'une urbanisation qui favorise l'autonomie solidaire des personnes âgées.
- > Intégrer des propositions ou préconisations dans les documents de planification urbaine.
- > Faire connaître des projets de nature et d'importance diverses initiés par des habitants, des associations, des institutions, des bailleurs sociaux ou des collectivités locales.
- > Sensibiliser les acteurs de l'habitat et de l'aménagement urbain.
- > Déterminer les conditions favorables à l'habitat des personnes âgées.

#### Les réalisations :

- > Organisation de cafés citoyens, d'un colloque et d'une rencontre citoyenne sur différentes façons d'habiter.
- > Recensement par les bailleurs sociaux de leurs logements « adaptés », « adaptables » et « non adaptables » et réalisation d'une base de données partagée.
- > Établissement d'une cartographie des secteurs d'habitat favorable au vieillissement.

- > Élaboration de fiches d'identité urbaine et sociale des secteurs favorables identifiés.
- > Création d'une plaquette pour faire connaître la démarche à destination des professionnels.
- > Construction en cours d'habitats intergénérationnels dans trois quartiers : Quincé/Beauregard, Normandie/Saumurois et La Courrouze/Pilate. Leur livraison est prévue pour 2018/2019.
- > Prise en compte des préconisations dans le Programme local de l'habitat (PLH) en cours de révision et dans le Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).
- > Tests de mobiliers urbains par des aînés et des personnes en situation de handicap afin de compléter par un volet « mobilier urbain adapté » le cahier des charges des prescriptions des aménagements urbains.
- > Organisation d'une rencontre avec les professionnels de l'habitat, de l'aménagement urbain et des décideurs politiques : « Construire ensemble un territoire favorable au vieillissement », pour partager et rendre opérationnelle la démarche « Habitat favorable au vieillissement ».
- > Élaboration du « Référentiel des adaptations pour le logement neuf et la réhabilitation sur Rennes Métropole ».

#### Les perspectives :

- > Programmation de logements adaptés au vieillissement dans des programmes de construction sur divers quartiers.
- > Réflexion sur les modalités d'attribution des logements adaptés dans le parc social.
- > Poursuite de l'élaboration des fiches d'identité urbaine et sociale des secteurs favorables.

## Axe 2

### Agir pour prévenir l'isolement

**L'isolement social des personnes âgées est une préoccupation partagée qui s'inscrit dans la politique de cohésion sociale.**

#### Les engagements municipaux :

- > Identifier et faire connaître les actions et initiatives de prévention de l'isolement existant à Rennes.
- > Accompagner les acteurs œuvrant pour la prévention de l'isolement des aînés rennais.
- > Intégrer la question de l'isolement des aînés dans la politique de cohésion sociale.

#### Les réalisations :

- > Mise en place d'un groupe de travail avec des acteurs associatifs et des professionnels.
- > Élaboration participative de 20 fiches-actions pour partager des bonnes pratiques, à partir des expériences des participants à ce groupe de travail.
- > Élaboration collective d'un guide méthodologique pour accompagner l'émergence de nouveaux projets de prévention de l'isolement.
- > Organisation d'une rencontre-débat « Solitude et lien social : une question d'âge ? ».
- > Adhésion de la Ville au Comité National MONALISA (MOBilisation NAtionale contre L'ISolement des Âgés) en vue de développer la démarche à l'échelle rennaise.
- > Identification des initiatives d'habitants lors de rencontres avec les conseils de quartier et avec des partenaires.
- > Soutien financier d'actions de prévention de l'isolement portées par des acteurs associatifs.
- > Formalisation et partage d'informations avec des habitants, associations, structures d'accompagnement, etc. pour mieux faire connaître le dispositif Sortir!
- > Coordination des actions, dans le cadre de « Viens, je t'emmène, la semaine des sorties entre générations ».

#### Les perspectives :

- > Sensibilisation au « Vivre ensemble » à tous les âges.
- > Communication sur les actions et initiatives existantes sur le territoire.
- > Invitation des porteurs d'initiative ou de projets à se faire connaître.
- > Élargissement de la sensibilisation vers d'autres acteurs de proximité (commerçants et professionnels de la santé).

